

Bulletin Départemental de la Fédération Syndicale Unitaire
(enseignement, éducation, recherche, culture, justice, emploi)
45 rue Parmentier 21000 Dijon
Tel : 03.80.70.14.47 – Mèl : fsu21@fsu.fr
<http://sd21.fsu.fr>

Dispense de timbrage **DIJON** NORD PPDC

Déposé le 18
septembre 2019



SPECIAL ELECTIONS

Tous les trois ans, les composantes de la FSU (syndicats nationaux, sections départementales, tendances ou courants de pensée) se réunissent en congrès national, afin de faire le bilan de la mandature écoulée, de débattre et de se donner collectivement des objectifs pour la mandature suivante.

Avant le 9^{ème} congrès national, à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre, le congrès départemental de la FSU Côte-d'Or se tiendra les 18 et 19 novembre 2019 au lycée A. Antoine à Chenôve. Tout-e syndiqué-e peut y assister, les syndicats et les tendances disposant par ailleurs de mandats de vote qu'elles confieront à des militant-es qui les représenteront. Vous serez informé-es prochainement des modalités concrètes de tenue de notre congrès départemental.

Mais auparavant, place au vote !

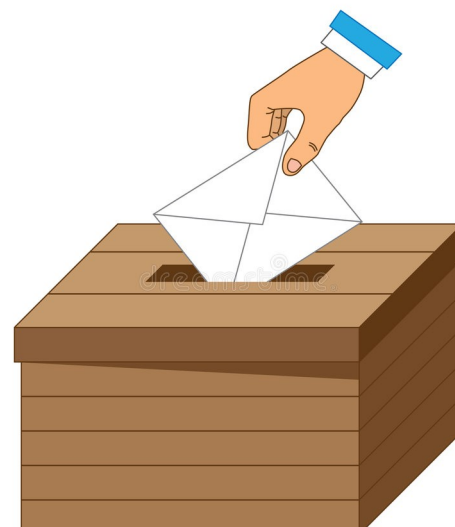
Ce bulletin spécial vous fournit le matériel pour le vote d'orientation départementale, avec expressions des tendances et listes de candidatures. Ce scrutin permettra de répartir la moitié des sièges du conseil délibératif fédéral départemental attribués aux tendances, l'autre moitié étant répartie entre les syndicats.

Ce bulletin fournit également sur le même formulaire en encart le bulletin de vote d'orientation nationale : vote sur le rapport d'activité et vote sur liste de tendances, les expressions des tendances et les listes de candidatures ayant été envoyées dans la revue nationale *Pour*, supplément au numéro 218 d'août 2019.

Selon votre syndicat, vous êtes invité-e à nous envoyer la totalité du bulletin de vote ou seulement la partie départementale (voir en dernière page).

Cette période de vote est un moment important de vie démocratique de notre fédération : votez et faites voter, faites entendre votre voix, contribuez au fonctionnement et à l'orientation de la FSU !

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



SOMMAIRE

p.1	Édito
pp. 2-3	UA/ADU
pp. 4-5	École Émancipée
pp. 6-7	URIS
p.8	Modalités de vote

Ce numéro comporte un formulaire de vote en encart et deux enveloppes

N° CPPAP : 0620 S 07738

ISSN 1250-631

Dir. De la Publication : F.CHAMBARLHAC
Imprimé par nos soins. Parution
Trimestrielle. Prix 0,31€

Unité & Action, et sans tendance

ADU, pour une FSU Côte-d'Or active, démocratique, unitaire

Un regard lucide et sans complaisance sur la situation politique et sociale

En Europe les politiques libérales et néo-conservatrices creusent les inégalités, alimentent les droites radicales, xénophobes et réactionnaires, qui instrumentalisent notamment la question des migrants, stigmatisés et de plus en plus nombreux à connaître des situations dramatiques. Les questions pourtant cruciales de justice sociale et de crise environnementale n'occupent pas toute la place qui devrait leur revenir dans le débat public.

En France, les gouvernements qui se se sont succédé ces dernières années n'ont cessé d'ignorer voire de mépriser les organisations syndicales : casse du code du travail (El Khomri, Macron), réforme du collège, Parcoursup, destruction en cours de la fonction publique, réforme du lycée et du baccalauréat, désorganisation des services déconcentrés de l'État, calamiteux projet de réforme des retraites...

En cette rentrée le pouvoir Macron-Philippe adoucit quelque peu sa communication, mais pour mieux maintenir le cap de sa politique néo-libérale, en appliquant le dogme de la réduction des dépenses publiques au détriment de la population, tout en creusant le déficit par la baisse des impôts des plus fortunés.

Il poursuit son œuvre de démolition du modèle social français, hérité du du Conseil National de la Résistance. Il accentue la régression de nos libertés publiques, dont la liberté de manifester en toute sécurité. Il ne répond en rien aux grands défis de notre époque, dont la lutte contre le changement climatique.

La FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, doit poursuivre les mobilisations et rechercher toutes les occasions de rassembler le monde du travail dans les luttes. La recherche et la construction d'alternatives et de perspectives positives passe notamment par le dialogue intersyndical et la construction de l'unité d'action, mais aussi par l'échange, avec les organisations politiques et associatives progressistes, en toute indépendance.

La FSU confortée par les élections professionnelles

La FSU est la seule grande fédération de fonctionnaires à avoir gagné des voix (plus de deux mille) quand les fédérations qui la devançaient en perdaient plusieurs dizaines de milliers chacune (CGT, CFDT, FO) ou plusieurs milliers (UNSA). La FSU a gagné un siège supplémentaire au conseil commun de la fonction publique. Elle n'a pas regagné la première place qui avait été la sienne dans la Fonction publique d'État (en incluant les établissements publics où la FSU n'est pas présente, comme la Poste et Orange) mais elle a réduit l'écart et reste première sur l'ensemble des ministères. Il lui a manqué peu de voix pour atteindre le seuil de représentativité dans la fonction publique territoriale, où elle est en forte progression.

La FSU est toujours la première fédération de l'Éducation nationale et une fédération incontournable, dans la Fonction publique d'État comme dans l'intersyndicale Fonction publique et l'interprofessionnelle.

Ses résultats aux élections professionnelles de décembre 2018 valident un projet syndical qui sait concilier proposition, action et négociation.

La FSU doit continuer à élargir son audience, en pratiquant encore davantage un syndicalisme de terrain au plus près des personnels et de leurs aspirations, en travaillant à une meilleure identification de la fédération et de ses propositions pour les services publics et la transformation sociale.

Travailler au rassemblement

Ses syndicats nationaux sont majoritaires dans les professions ou ont vocation à le devenir : c'est la force de la FSU.

La tendance Unité & Action, majoritaire dans la FSU et dans nombre de ses syndicats, travaille constamment à l'élaboration et à la mise en œuvre des mandats, en recherchant le consensus ou la synthèse entre les forces militantes de la fédération mais aussi en veillant à garder, ou à gagner, l'écoute des syndiqués et de la profession.

La FSU ne peut être en mesure de porter ses mandats de lutte et de transformation sociale qu'avec le soutien de toutes ses syndiqué-es, de tous ses électeurs et de toutes ses électrices.

Le syndicalisme, déjà morcelé et affaibli, a besoin du plus grand nombre pour espérer être plus efficace, surtout dans le contexte actuel. Unité & Action fait le choix de ne jamais renoncer à chercher ce qui rassemble avant ce qui divise. Il ne s'agit pas d'en rabattre sur les revendications mais de construire des mouvements d'ampleur exigeants en termes de revendications, de ne jamais perdre de vue la nécessité de la construction du rapport de force et des mobilisations majoritaires.

Porter un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, c'est inscrire la défense des collègues et des métiers de la fonction publique dans un projet de société plus juste, plus solidaire, où les services publics occupent une place centrale car ce qui fonde une société n'est pas réductible au marché ni à l'individualisme.

Unité & Action, et sans tendance : pour une FSU Côte-d'Or active, démocratique, unitaire

Courant majoritaire de la FSU depuis sa création, Unité & Action porte une orientation pour un syndicalisme à visée majoritaire, pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. Il assume depuis toujours ses choix d'ouverture aux autres tendances, à l'ensemble des syndiqué-es, à la diversité des opinions et des approches.

L'histoire propre à la tendance Unité & Action en Côte-d'Or a conduit à cette dénomination ADU, pour une FSU active, démocratique, unitaire, dans la tradition de cette ouverture aux camarades sans tendance désireux de prendre part à la conduite de la fédération.

Notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale se vit au quotidien en recherchant l'unité syndicale dans l'action, en travaillant au sein de collectifs avec des associations et des mouvements citoyens engagés pour les droits humains, le progrès social, la recherche d'alternatives. C'est le cas en Côte-d'Or comme sur tout le territoire.

De même qu'un vote d'organisation fédérale est organisé nationalement pour la constitution du CDFN (conseil délibératif fédéral national), un vote est organisé pour la constitution du CDFD (conseil délibératif fédéral départemental) de la FSU Côte-d'Or.

Soutenez-nous et confortez cette conception de l'orientation et de l'activité syndicale !

Votez et faites voter pour la liste Unité & Action et sans tendance, ADU, pour une FSU Côte-d'Or active, démocratique, unitaire.

Sandrine Bernard, SNUEP
Marie-Laure Blanchard, SNES
Peggy Cénac-Guesdon, SNESup
Isabelle Cheviet, SNES
Philippe Choulot, SNUipp
Fabian Clément, SNES
Odile Cordelier, SNES
Véronique Dadou, SNES
Grégoire Demougeot, SNES
Joëlle Desforges, SNES
Michel Faitot, SNUipp
Isabelle Farizon, SNES
Hélène Galloy, SNASUB
Didier Godefroy, SNUEP
Sandra Gony, SNES

Alain Grenier, SNES
Dominique Guidoni-Stoltz, SNETAP
Jean-Luc Guillemote, SNUipp
Marie-Christine Gunther, SNEP
Sarah Hader, SNETAP
Olga Jacques, SNUipp
Claire Masson, SNETAP
Dominique Maurage, SNES
Youri Meignan, SNETAP
Marc Neveu, SNESup
Adrien Normand, SNCS
Dominique Pauget, SNUTEFI
Stéphane Pelletier, SNUEP
Katia Rossetto, SNEP
Claire Sackepey, SNEP

Liste ouverte soutenue par l'École Émancipée

Pour une FSU combative et engagée contre la politique du gouvernement

Le capitalisme s'impose partout, à tout prix.

Au plan mondial, guerres et saccages du milieu naturel favorisent la concentration des richesses dans les mains d'une minorité qui ainsi s'accapare tous les pouvoirs. Les politiques austéritaires menées en Europe s'attaquent aux solidarités, aux services publics et engendrent des inégalités qui pénalisent les populations les plus fragiles. En France, la loi Fonction Publique votée cet été, en s'attaquant au statut et aux missions des agent-es, remet en cause les principes d'égalité et de neutralité des services publics en les alignant sur la gestion des ressources humaines du privé.

Tout aussi préoccupantes, les politiques de pilotage de l'action publique transforment l'État en une myriade de filiales appliquant chacune leurs propres règles aux motifs de libérer les énergies des particularités locales. L'État devient ainsi une entreprise parmi d'autres, répondant aux seuls dogmes de l'efficacité et surtout de la rentabilité.

Un gouvernement qui démantèle notre modèle social

Attaques ciblées sur les salarié-es par la refonte du code du travail, sur les chômeurs-euses par la réforme de l'assurance chômage, sur les fonctionnaires avec la modernisation de la Fonction Publique, le gouvernement Macron poursuit sa politique libérale au bénéfice des très riches. L'avenir de nos retraites, qui se joue actuellement, ne devrait pas échapper à cette modélisation qui malheureusement a fait ses preuves.

La violence sociale, c'est celle que vivent salarié-es et retraité-es maltraité-es et précarisé-es. Elle se double actuellement d'une **violence d'état** insupportable : actions violentes des forces de police à l'encontre des manifestant-es. Décorations d'auteur-e-s de mutilations, voire de morts comme dans le cas de Steve. Ce gouvernement criminalise le mouvement social, interdit les manifestations, pourchasse les militant-es, use d'intimidations et de brutalités et détruit nombre de libertés publiques. La répression sévit aussi envers les solidaires pour **empêcher l'accueil des migrant-es** : Macron n'a rien à envier aux dirigeant-es d'autres pays européens qui mènent une politique inhumaine. Il n'ouvre pas les ports aux navires humanitaires, les migrant-es sur le territoire subissent des conditions de vie indignes, toujours sous la menace de l'expulsion.

Sur la question écologique, le bilan n'est pas meilleur. Le gouvernement change cependant son discours sous la pression des mouvements de la jeunesse et de la société civile en faveur du climat. Néanmoins, si le ton change, la politique reste identique, comme en témoignent la signature du CETA (accord de libre-échange entre l'union européenne et le Canada) et les reculades devant les lobbys de l'agro-industrie, de la chimie et de la FNSEA.

Pour un syndicalisme qui impose une alternative sociale

Le syndicalisme a devant lui un défi majeur : défendre les salarié-es, les plus démunis-es et convaincre qu'un autre monde est possible. Il doit restaurer l'espoir et la confiance dans l'action collective. L'École Émancipée agit pour que la FSU prenne toute sa place dans les mobilisations et dans les collectifs qui défendent les droits, les libertés, la solidarité internationale et la défense de l'environnement... Elle a ainsi agi pour que la FSU fasse partie du collectif unitaire contre la privatisation d'aéroports parisiens.

Nous nous battons à tous les niveaux contre les situations discriminatoires et celles de violences faites aux femmes, aux victimes du racisme et des LGBTphobies.

Nous combattons l'école selon Blanquer, une école du tri et de la sélection, **nous revendiquons une École pour toutes et tous**, démocratique, où tous les jeunes ont leur place. Nous défendons le droit à l'éducation pour tous les jeunes, notamment les plus en difficulté qui subissent depuis plus de trente ans les lois sécuritaires et répressives ainsi que la remise en cause de la protection de l'enfance.

Nous nous investissons, avec la FSU, dans les cadres unitaires qui se mettent en place dans les mairies gagnées par l'extrême droite, où s'organisent la vigilance et la résistance face aux attaques contre les salarié-es, les services publics, les populations issues de l'immigration, les associations de solidarité et d'éducation populaire.

Nous dénonçons et nous opposons à la nationalisation de fait du régime d'assurance chômage qui n'aura bientôt plus rien d'assurantiel et qui, pour financer Pôle emploi et assurer des économies exigées par le diktat du pacte européen de stabilité, fait porter toutes les régressions sur le dos des seuls-es privés-es d'emploi, reportant à plus tard d'indigentes sanctions contre les entreprises usant de la précarité.

Ne pas s'engluer dans le dialogue social...

L'École Émancipée a cherché, tout au long de l'année écoulée, à favoriser **la convergence des luttes**, notamment en prenant appui sur la dynamique créée par le mouvement des GJ. La FSU aurait pu s'inscrire dans l'évolution du mouvement, de ses revendications et de ses formes qui a créé un réel rapport de forces avec le gouvernement. De même, l'École Émancipée a œuvré sans relâche pour que les violences policières soient dénoncées et condamnées.

Nous défendons l'idée que la FSU ne doit pas s'engluer dans ce que le gouvernement prétend être un « dialogue social » et qui n'est rien d'autre qu'une mascarade, tout comme le changement de ton affiché pour lancer l'acte 2 du quinquennat, qui n'est en rien un changement de cap. On ne peut faire l'économie de la construction du rapport de force sans lequel il est vain de penser pouvoir peser.

Pour faire vivre un syndicalisme de transformation sociale appuyé sur les luttes, la FSU doit s'engager dans des actions unitaires interprofessionnelles afin d'impliquer massivement les personnels dans l'action, et de réussir les mobilisations. Ce point est essentiel sur **la question des retraites car c'est bien la réforme globale qu'il faut combattre, public et privé ensemble !**

Un syndicalisme unitaire et démocratique, pour transformer la société !

La FSU est une fédération qui s'est donnée des règles démocratiques, avec des tendances permettant d'organiser les débats sur la base d'orientations proposées. L'École Émancipée est attachée au principe d'une majorité qualifiée de 70 % pour décider, qui permet de travailler à des synthèses et de prendre en compte les positions des syndicats nationaux, des sections départementales et des tendances de la fédération. C'est un exercice difficile à mettre en œuvre, mais c'est la condition d'une approche plus collective des enjeux pour rassembler et impliquer plus largement.

Nous œuvrons pour un large rassemblement unitaire et interprofessionnel et nous nous félicitons qu'un axe unitaire CGT-Solidaires-FSU, avec parfois FO, se soit construit autour d'actions nombreuses, notamment au moment de la lutte contre la loi El Khomri. Force est de constater que cet axe est aujourd'hui fragilisé : l'École Émancipée met tout en œuvre pour qu'il retrouve un nouveau souffle. **Le syndicalisme de transformation sociale peut permettre de rassembler et de créer un rapport de forces à même de gagner.**

Votez et faites voter École Émancipée pour renforcer la FSU dans ses actions de transformation sociale et de combat contre les mesures d'une politique austéraitre, répressive et confiscatoire des libertés et des richesses au profit d'une infime minorité.

Philippe Aymard, SNPES-PJJ
Christine Bernery, SNUipp
Myriam Bothuynne, SNUipp
Francis Chambarlhac, SNUTEFI
Anne Cordelier, SNUipp
Jean-Pierre Debourdeau, SNUipp
Bénédicte Foulet, SNUipp
Anne Galjot (ex Léger), SNUipp
Françoise Lyon, SNUipp
Anne Sophie Rique, SNUipp

Yvette André-Fabre, SNES
Christine Bidault, SNES
Chantal Charles, SNUipp
Jean-Pierre Clerteau, SNUipp
Gérard Cothenet, SNES
Patrick Foltier, SNUipp
Adeline Gaëtan, SNUipp
Vincent Kerlouegan, SNUTEFI
Cécile Ropiteaux, SNUipp

Contacts : snu.chambarlhac@pole-emploi.fr , frlyon.21@gmx.fr

Abrogation des réformes Blanquer et de la Fonction publique Retrait du projet de réforme des retraites Défense de nos statuts - Défense de nos syndicats

Tout au long de l'année scolaire dernière, partout en France, les personnels se sont fortement mobilisés contre les réformes du lycée, du baccalauréat et de l'enseignement professionnel, contre les suppressions de postes, la liquidation des CIO et contre la loi Blanquer sur l'« École de la confiance »... Le rejet de la politique gouvernementale, massif, s'est manifesté jusque dans la grève des examens. L'enseignement public est attaqué dans ses fondements, à tous les niveaux, de la maternelle à l'université. Cependant, malgré l'importance des mobilisations, force est de constater que les journées d'action espacées dans le temps n'ont pas permis de faire reculer Blanquer.

Pour la défense de nos organisations syndicales

Le gouvernement Macron-Philippe remet en cause tous les acquis sociaux ainsi que les services publics. Pour parvenir à ses fins, il a décidé d'affaiblir les syndicats, voire de remettre en cause leur existence. C'est le sens des mesures prévues dans la réforme de la Fonction publique. De plus, lors des manifestations de ces derniers mois, la répression policière s'est déployée tous azimuts et n'a pas épargné les représentants syndicaux. Notre département s'est aussi illustré par diverses tentatives de l'administration d'appliquer l'article 1 de la loi Blanquer avant la lettre (cf. affaire de Sombornon), que seule la mobilisation unie a pu mettre en échec.

Le gouvernement ignore les représentants des organisations syndicales et ne s'adresse à eux que pour leur proposer des « *concertations* » ou des « *comités de suivi* » dont le seul but est de discuter de l'application des « réformes » qu'il a lui-même décidées. Il s'agit d'impliquer les syndicats dans la mise en place de mesures néfastes pour les personnels et l'ensemble des citoyens, rien à voir avec de véritables négociations !

Dans cette situation, nous considérons qu'il est indispensable de défendre nos organisations syndicales et leur indépendance, il faut les renforcer pour qu'elles soient un instrument au service de la défense de nos revendications. C'est la condition d'une action collective efficace. Menacé dans son existence même, le syndicalisme doit jouer tout son rôle.

Pour l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat, pour l'abrogation de la loi Blanquer sur l'« École de la confiance »

Alors que les effectifs par classe explosent en collège et en lycée, la réforme du lycée commence à s'appliquer de la façon la plus chaotique : désorganisation des enseignements, dynamitage du groupe-classe au profit d'une multitude de sous-groupes, d'où plusieurs dizaines de professeurs pour une même « classe », volonté de l'administration de mettre en place coûte que coûte le contrôle continu... Bref, tout ce que nous avons dénoncé depuis des mois entre dans les faits, c'est l'inégalité érigée en système afin de retirer définitivement au baccalauréat son caractère de diplôme national, premier grade universitaire. Ce n'est pas plus acceptable maintenant qu'en juin. L'heure n'est pas au « suivi » des conséquences du désastre mais à la poursuite du combat pour l'abrogation de ces « réformes ».

Quant à la loi sur « l'École de la confiance » promulguée fin juillet 2019, elle a certes supprimé les EPSF mais les « cités éducatives » instituent dans 80 villes un système dont le contenu est identique à celui des EPSF ! Elle maintient aussi l'essentiel des autres dispositions, comme le fameux article 1 et le financement des écoles maternelles privées. Cette loi est une première étape vers la disparition de l'école maternelle avec la possibilité dérogatoire d'accueillir les enfants de 2 à 6 ans dans des jardins d'enfants, sans personnel enseignant. Elle doit être abrogée.

Pour l'abrogation de la loi de « transformation de la Fonction publique »

Cette loi publiée début août s'inscrit dans un plan global qui prévoit 120 000 suppressions de postes et vise à supprimer les instances de défense des salariés et à vider de leur substance les commissions administratives paritaires afin d'instaurer une logique d'individualisation des salaires et de l'avancement, de briser le statut et les droits collectifs. C'est le sens de la fusion prévue des instances paritaires (CT et CHSCT) et de la quasi-disparition des CAP. Cette loi prévoit aussi la mise en place de la mobilité forcée pour les fonctionnaires, permet le détachement des fonctionnaires vers le privé, l'institutionnalisation du salaire au mérite, la généralisation de la précarité avec le recours accru aux contrats, la mise en place de procédures de licenciements et des ruptures conventionnelles comme dans le privé. Nous revendiquons son abrogation.

Pour le retrait du projet de réforme des retraites

Même si les précédentes réformes des retraites ont fortement réduit les droits des salariés, le projet Macron-Delevoye est d'une tout autre nature et d'une tout autre ampleur : il s'agit avec ce système de retraite par points de détruire toute référence à des droits collectifs liés au travail et au salaire, de détruire tous les régimes existants codifiant les acquis des différentes catégories de travailleurs. Après la publication du rapport Delevoye en juillet et les discours de Macron et du premier ministre, la réalité de ce projet de réforme présenté fallacieusement comme plus juste éclate au grand jour : il s'agirait pour tous de travailler toujours plus longtemps pour une pension aléatoire et qui ne cesserait de baisser. L'âge « légal » de départ à la retraite à 62 ans devient purement théorique, et l'« âge d'équilibre » en-deçà duquel seraient instituées de nouvelles « décotes » contraindrait dans les faits à travailler beaucoup plus longtemps pour pouvoir prétendre à une pension complète.

Les chiffres publiés par la FSU des conséquences qu'aurait le projet de retraites par points font état d'un effondrement du niveau des pensions. Et encore, comme il est de toute façon impossible de prévoir la valeur du point dans les années et décennies à venir puisque cette valeur dépendrait des choix politiques opérés par les gouvernements successifs, la réalité le moment venu risquerait d'être bien pire.

Le gouvernement prétend lier l'ouverture d'une discussion sur la revalorisation des salaires à la mise en place de sa réforme des retraites, c'est un piège grossier et inacceptable. La FSU doit revendiquer l'ouverture d'une véritable négociation salariale et l'augmentation du point d'indice, elle doit refuser toute proposition gouvernementale d'ouverture d'une discussion sur les salaires qui se situerait dans le cadre de la mise en place d'un système universel de retraite par points. **Actuellement, le Code des pensions assure un niveau de pension égal à 75 % du traitement des 6 derniers mois pour une retraite complète. C'est un élément fondamental de notre statut. La FSU doit exiger son maintien et refuser de participer à des « concertations » dont la base serait la disparition du Code des pensions. C'est sur le mot d'ordre de retrait du projet de réforme des retraites Macron-Delevoye que doit se construire l'action, dans l'unité.**

Ces différentes réformes doivent être mises en échec par l'action unie sur des mots d'ordre clairs.

- **Pour le retrait du projet de réforme des retraites, le refus de la baisse du niveau des pensions, pour le maintien du Code des pensions et des autres régimes de retraites,**
- **Pour l'abrogation de la loi sur « l'École de la confiance », le retrait des réformes du lycée, du baccalauréat et des lycées professionnels,**
- **Pour la défense de notre statut, l'abrogation de la « loi de transformation de la Fonction publique »,**
- **Pour l'augmentation générale des salaires et du point d'indice, pour l'augmentation des pensions,**
- **Contre les fusions d'académies, contre les suppressions de postes dans les différentes administrations et contre les privatisations.**
- **Fonds publics à la seule École publique.**

C'est pour mettre en œuvre cette orientation que nous vous appelons à voter pour les listes nationale et départementale **UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)**.

Carine TOURNEUR (SNES)

Michèle BERT (SNES)

Antoinette BONGARD (SNES)

Philippe BOUET (SNES)

Edith DANRY (SNES)

Catherine DAUDE-MIOTTE (SNES)

Isabelle ELIES (SNES)

Patricia GARCIA (SNES)

Anne GATOUILLAT (SNES)

Michel GUENOUX (SNUTER)

Laurent GUTIERREZ (SNES)

Sophie LESSAVRE (SNES)

Benoît LEUTREAU (SNES)

Gérard MARC (SNES)

Marion MARCILLET – GUINET (SNEP)

Samuel MARCILLET (SNES)

Anaëlle MAUGET (SNES)

Haridas MOUCHIQUEL (SNES)

Eldina RAVEL (SNES)

Hélène SERRATRICE (SNES)

Pierre VALLET (SNES)

Alexandre VIGNAUD (SNES)

Pour tous contacts : carine.n.tourneur@wanadoo.fr - edith.danry@gmail.com

FSU – élections fédérales modalités de vote

→ Qui vote ?

Peut voter toute personne adhérente d'un syndicat de la FSU pendant l'année scolaire 2018-2019 sauf si elle a fait connaître sa démission avant la date du scrutin, et toute personne nouvellement syndiquée qui aura acquitté sa cotisation au moment du vote.

→ Comment voter ?

En Côte-d'Or deux votes sont organisés en même temps : le vote national en deux parties (vote d'orientation nationale, vote sur le rapport d'activité avec deux fenêtres) et le vote d'orientation départementale.

Il y a deux cas de figure :

1- Si vous êtes syndiqué-e au **SNASUB**, au **SNEPAP**, au **SNES**, au **SNICS**, au **SNUipp**, au **SNUTER** :

>> vous procédez au vote complet.

Vous ne découpez pas la formulaire de vote, et vous votez par correspondance, sauf si vous votez en section d'établissement, cf. ci-dessous.

Nota bene : les adhérent-es du **SNES** sont invité-es à voter en section d'établissement (S1) mais votent par correspondance s'ils et elles sont isolé-es.

2- Si vous êtes syndiqué-es à **EPA**, au **SNCS**, au **SNEP**, au **SNESup**, au **SNETAP**, au **SNPES-PJJ**, au **SNUEP**, au **SNU-TEFI** :

>> vous procédez au vote dissocié.

Vous découpez le formulaire de vote à l'endroit indiqué et vous n'envoyez à la section FSU Côte-d'Or que le vote d'orientation départementale (vote n°3). C'est votre syndicat qui organise le vote d'orientation nationale (votes n°1 et 2) avec son propre matériel de vote.

Si vous êtes syndiqué-e dans un autre syndicat que ceux précités, contactez vos responsables syndicaux afin de connaître la procédure à suivre.

→ Comment voter par correspondance ?

Utilisez le matériel de vote fourni dans ce bulletin, ou munissez-vous de deux enveloppes et procédez ainsi :

- complétez le formulaire de vote et glissez-le dans la première enveloppe, qui doit rester vierge ;
- glissez cette enveloppe dans l'enveloppe blanche, sur laquelle doivent figurer nom, prénom, syndicat et signature, **sous peine de nullité** ;
- déposez au local de la FSU ou envoyez au tarif en vigueur votre enveloppe à l'adresse suivante

FSU Côte-d'Or, 45 rue Parmentier, 21000 Dijon

→ Quand voter ?

La période de vote est **du 20 septembre au 11 octobre 2019**, la cachet de la poste faisant foi.

